

Chronique du mot juste

Pierre Beaudry

Volume 35, Number 1, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103603ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103603ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Beaudry, P. (1967). Chronique du mot juste. *Assurances*, 35(1), 36–49.
<https://doi.org/10.7202/1103603ar>

Chronique du mot juste

par

PIERRE BEAUDRY

36 Il y a à peine dix ans, ceux des nôtres qui réclamaient le droit de travailler en français au Québec faisaient un peu figure d'anarchistes. Aujourd'hui, c'est à peu près fait. Parallèlement, l'immense programme de revalorisation de la langue a enfin franchi la difficile étape du décalage. Aussi m'importe-t-il de signaler les initiatives qui ne cessent d'activer ces deux mouvements. Leurs effets sont d'autant plus cumulatifs qu'ils rejoignent tous les secteurs de notre société.

1 — Autant l'Hydro-Québec nous permet de tirer profit de nos immenses ressources hydrauliques, autant son action sociale promet de canaliser nos efforts d'émancipation dans tous les domaines. Par son emploi de notre langue à la construction de Manicouagan, elle nous a prouvé que les plus grandes réalisations n'étaient pas au-dessus de nos moyens. Et voilà que maintenant, avec son admirable revue FORCES, elle nous donne un organe de diffusion qui prend l'univers à témoin de notre dynamisme bien français. Sans faire œuvre linguistique au sens pédagogique de ces mots, cette publication est de si belle tenue qu'on la croirait vouée à semblable intention. Elle offre surtout un exemple frappant de l'indivisibilité de notre économie et de notre culture en tant que garanties de l'avenir.

2 — L'ère des hommes de paille est finie. Les nôtres qui ont su atteindre à la direction des grandes entreprises anglophones s'y montrent de plus en plus conscients de leurs responsabilités; ils savent surtout nous valoir le respect de leurs collègues de langue anglaise. À preuve:

- a) Le dernier rapport annuel de l'Alcan, d'une rare élégance linguistique. Quand on songe que cette distinction n'est pas réservée aux seuls actionnaires de cette grande entreprise, mais qu'elle touche également le cœur et l'esprit de ses employés par l'épuration du vocabulaire technique à laquelle se voue son excellent service français, on ne peut manquer de se réjouir de sa présence au Québec.
- b) La Banque Royale a eu l'heureuse idée de mettre à la disposition de tous les Canadiens français un vocabulaire anglais-français des

termes bancaires qui témoigne d'une intention bien arrêtée d'aligner notre usage sur celui du français universel. J'y ai constaté avec plaisir le renvoi aux enfers de l'usurpateur *gérant*¹ et la réhabilitation de *directeur*, notre affreuse *voûte* mord la poussière devant chambre forte (mais attention, pas de trait d'union!) et *chèque certifié* reçoit une reconnaissance que nous lui avons trop longtemps refusée uniquement parce qu'il ressemblait à "certified cheque". Si l'ensemble me paraît excellent, je ne puis me permettre de soutenir par une caution globale l'erreur, si pardonnable soit-elle, de *compte* à recevoir (ou à payer), que j'ai déjà condamnée dans ma chronique de juillet dernier.² Tout . . . compte fait, ce glossaire est quand même de très bonne venue et mérite d'être cité en exemple.

37

- c) La maison Ayerst vient de publier le deuxième fascicule des travaux du comité d'études des termes de médecine présidé par le docteur Georges Desrosiers et dont le secrétaire général est le docteur Jacques Boulay. Il s'agit cette fois de vocabulaires de la langue des assurances sociales et des assemblées délibérantes. Il ne cède en rien à la première plaquette,³ tant par l'élégance de sa reliure que par la justesse de ses recommandations.

- d) Depuis trois ans, une petite revue fondée sur des moyens de fortune poursuit du cœur de l'Abitibi une œuvre de refrancisation qui a tôt fait de rejoindre toute la province. Cordialement intitulée "Tu parles", elle présente des croquis avantageusement disposés dans une entraînante mise en page, et explicités en termes dont la simplicité ne peut manquer de "dégeler" les plus complexés. Dernièrement, elle s'est mise à publier chaque mois des vocabulaires d'usage courant (automobile, bureau, épicerie, outillage, etc.), qui nous aident à rapprendre les mots que trop de fabricants ont refusé de diffuser dans leur réclame. L'abonnement n'est que de \$3 et l'adresse est Case Postale 1767, Amos.

¹ A peu près disparu des assurances générales; souhaitons que les compagnies d'assurance-vie s'en débarrassent à leur tour.

² Je saisis cette occasion pour signaler que même si "dette active" (ou passive) dont j'avais parlé comme traduction de "accounts receivable" (ou payable) paraissent encore au dictionnaire, ils avaient, à mon insu, été mis au rancart en 1957 par le Conseil Supérieur de la Comptabilité de France, dont le Plan Comptable Général a préconisé effets à recevoir (ou à payer).

³ V. Assurances, juillet 1966.

- e) La Société Radio-Canada publie, depuis 1962, son bulletin "C'est-à-dire..." qui comporte une foule de recommandations de grande valeur. L'abonnement annuel de \$6 donne aussi droit à des fiches qui offrent de fort utiles références. L'adresse: Comité de Linguistique de Radio-Canada, Boîte postale 6000, Succursale H, Montréal (3°).
- f) De son côté, l'Académie canadienne-française publie toujours ses précieux bulletins de linguistique dont chacun apporte, dans le style incomparable de M. Victor Barbeau, des précisions qui nous font voir à quel point nous avons perdu l'usage de notre français. Ces bulletins sont indispensables à quiconque a le sens de la civilisation, et tient à se débarrasser des mille et une fautes qui sont encore courantes chez nous. En guise d'abonnement, il suffit d'acheter, une fois l'an, un cahier inédit de l'Académie qui, à lui seul, vaut bien plus que les \$4 demandés. L'adresse: Académie canadienne-française, 535, avenue Viger, Montréal.

38



Et maintenant, retournons à notre linge sale : —

Place de la Justice

Le français paraît si merveilleux chez nous qu'avant même de trouver l'argent pour un nouveau palais de justice¹ l'on se hâte d'afficher *Place de la Justice* en énormes lettres sur la clôture qui en entoure le chantier. On a voulu empêcher le public de tomber dans son trou béant; on n'a guère songé à l'écartier des abîmes de l'incohérence. Deux conclusions: la langue ne semble pas avoir sa place devant la Justice au Québec, et il n'y a rien comme nos *places* pour signaler au monde que notre français n'est pas "comme les autres".

Field representative, fieldman

De plus en plus, les assureurs évitent le mot "inspector". J'ai cru comprendre qu'un tribunal américain a décidé qu'un immeuble où s'était

¹ D'aucuns très bien inspirés avaient parlé de Cité judiciaire, qui se défend certes mieux que *Place de la Justice*. Il reste que dans aucune ville francophone n'a-t-on jamais jugé nécessaire d'utiliser autre chose que **Palais de Justice**. Si l'on croit que parce que nous en avons déjà deux, un ancien et un "nouveau" (qui, d'ailleurs, ne l'est plus depuis belle lurette) on ne peut pas appeler de son nom légitime celui qui doit inévitablement les remplacer tous deux (quitte à changer les noms de ces derniers d'ici leur démolition), je me demande à quelle "trouaille" on aura recours quand nous aurons besoin d'un nouvel hôtel de ville! Est-ce qu'on s'imagine que Paris ou Marseille n'ont jamais eu qu'un seul palais de justice?

rendu un "inspector" . . . "had been inspected" de façon à impliquer l'acceptation du risque qu'il comportait, même si la visite en question avait eu un autre motif. Bel exemple de la confusion qui règne chez nos voisins du sud et qui, partant du principe qu'un tube de dentifrice peut fort bien être "géant", finit par faire dire qu'un endroit a été inspecté par un inspecteur qui ne l'a pas inspecté, uniquement parce qu'il s'appelait inspecteur. Peut-être dirait-on que s'il avait été inspecté par un directeur de succursale, il n'y aurait pas eu inspection. Quoi qu'il en soit, si le titre d'inspecteur n'offre aucun inconvénient quand il est réservé au représentant dont la tâche consiste à examiner les risques et aussi les comptes des courtiers, il est chargé dans ce dernier cas d'une allure de méfiance assez peu flatteuse pour ceux-ci. Les anglophones lui substituent peu à peu divers autres noms, dont "field representative" ou "fieldman". Pour une fois, nous aurions raison de les imiter. Ces employés agissent comme conseillers auprès des courtiers, examinent les risques, font œuvre d'agents de liaison ou de relations publiques. Ils sont donc représentants, mais comme ce terme paraît un peu vague, il gagnerait à être étoffé à l'aide d'une apposition complémentaire. Toutes les fonctions du "fieldman" étant axées sur la production, c'est ce dernier mot qui doit servir. On pourrait donc avoir, "représentant pour la production" mais le français moderne emploie de plus en plus l'ellipse à des fins de contraction; c'est d'ailleurs ce qui a donné "assurance incendie" (pour "Assurance contre l'incendie") et "rédacteur sinistres" (pour "rédacteur préposé aux sinistres").¹ Utilisons donc **représentant production**.

Ventes

S'il est un mot malmené au Canada, c'est bien celui-ci. Nos assureurs, comme nos marchands, lui trouvent une vigueur que le dictionnaire ignore. Un de nos grands magasins lui a même encore tout récemment attribué une assez curieuse mobilité en annonçant une "Vente Trans Canada", comme si a) il ne s'était pas agi d'un solde ou tout au moins d'une vente-réclame ou encore d'une vente au rabais, b) l'idée

¹ Merci aux deux grandes compagnies qui ont déjà commencé à faire emploi de ce titre et de celui d'agent de maîtrise. (V. Assurances, jan. 67). Dans son numéro d'avril, TRANSLATIO, organe officiel de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, confirme qu'agent de maîtrise est la traduction française de "supervisor". J'ajoute que "superviseur" ne peut s'accepter qu'en cinématographie ou en télévision. Dans les affaires, il ne peut, comme le verbe "superviser", impliquer d'autre rôle que celui d'un contrôle, — au sens français — éloigné, supérieur, qui n'entre pas dans les détails (V. Robert).

de traversée — si inappropriée soit-elle — que comporte le préfixe “trans” pouvait se rendre ici dans une forme substantive. À ce dernier égard, il y aurait peut-être lieu de se demander si l’unilinguisme de notre affichage routier ne devrait pas s’étendre à d’autres domaines étant donné que même l’exemple (français pour une fois !) de “Route **transcanadienne**” semble perdu. Naturellement, l’annonce anglaise disait “Trans-Canada Sale” et la “traduction” en était d’ores et déjà trouvée ! Mais pour revenir à nos . . . assureurs, j’aimerais bien qu’ils se demandent depuis quand ils font commerce de marchandises ou d’autres objets tangibles, seules choses dont, en français, le transfert de propriété s’effectue par une vente. Si l’on considère que le verbe “produire” signifie “donner naissance à quelque chose” et que les assureurs donnent naissance à des garanties, si l’on constate que ce verbe veut également dire “rapporter (des profits)”, il devient assez clair que **production** vaut mieux que *ventes* dans notre industrie. Pour ceux qui hésiteraient encore, j’avance l’argument le plus convaincant à leurs yeux : “production” s’emploie dans le même sens en anglais !

40

Frapper

Dans META, journal des traducteurs, M. Jean Darbelnet a fait une observation que je m’empresse de transmettre à mes lecteurs tout en battant ma coulpe pour avoir longtemps commis le péché qu’il condamne. “Frapper” signifie “donner un coup” et implique un propos délibéré; “heurter” veut dire “rencontrer avec un choc rude”. Si donc des véhicules à moteur peuvent se heurter par accident, la manie que nous avons de les utiliser pour *frapper*, même des piétons, nous charge d’une singulière cruauté !

Tantôt

Si je dis que j’emploie ce mot tantôt bien, tantôt mal, je l’emploie bien. Si je dis, “je vous verrai tantôt” pour, “je vous verrai tout à l’heure”, je l’emploie mal.

Service des sinistres

Cette désignation de nos anciens *départements des réclamations* est maintenant officielle chez tous les assureurs canadiens-français sauf un ou deux, et chez au moins les trois quarts des anglophones. Pourtant, je n’ai encore entendu personne répondre au téléphone par “Service des sinistres”. Qu’il nous serait facile de nous défaire de nos mauvaises

habitudes si nous comprenions que c'est parler mal, et non pas parler correctement, qui est honteux !

Speedimemo

Tout le monde connaît ces ingénieux assemblages d'imprimés munis de papier carbone jetable; on les utilise chez nous depuis au moins quinze ans et pourtant, à peu près personne n'en a encore appris la désignation française. Encore un exemple du "respect" qu'ont trop de fabricants, trop d'imprimeurs et . . . trop d'assureurs pour la pauvreté de notre vocabulaire. J'ai bien dit respect, car rien ne semble plus sacré que ce traditionnel ostracisme de tous les mots qui ne sont pas couramment connus. La même attitude a toujours inspiré nos farouches défenseurs de l'expression fautive. Dans un cas comme dans l'autre, l'idée qu'on se fait de l'intelligence des nôtres n'est qu'un des reflets de notre complexe collectif d'infériorité. En France comme en Amérique ou en Angleterre, chaque nouveau produit est "baptisé" dès son apparition; son nom le suit partout et personne ne s'en étonne. Mais ici, attention ! La prudence est la consigne. Par un patriotisme aberrant qui nous fait renier l'universalité de notre langue, nous refusons trop souvent de nous enrichir à sa source naturelle et cherchons à tâtons, dans un milieu anglophone, et surtout avec la mentalité qu'il nous a inculquée, à tirer de notre petit étang stagnant des termes dont la vacuité n'échappe qu'à nous. Le plus souvent, nous adoptons sans le moindre examen l'expression étrangère. C'est bien le cas de *speedimemo*. Il faut dire à notre décharge qu'aucun imprimeur ne semble encore avoir apposé son équivalent français sur le produit en question; d'aucuns ont poussé le bon vouloir jusqu'à lancer *feuilles détachables*, sans pour autant atteindre ni l'immortalité ni la logique. Certes, les blocs en question contiennent des feuilles détachables, mais si c'était là tout ce qu'ils pussent offrir, ils ne seraient guère populaires. C'est à dessein que j'ai utilisé "bloc" dans ma dernière phrase: cette allusion suffira-t-elle pour faire disparaître celui qui, purement mental, semble nous barrer la route qui mène de bloc-note à . . . bloc manifold? 41

Détachable, jetable

Avant qu'on m'impute à crime l'emploi de ces deux adjectifs qui ne "figurent" pas au dictionnaire — du moins aux endroits où l'on devrait pouvoir les trouver — je conseille aux malins de consulter le Petit Larousse et le petit Quillet (le P majuscule vient de l'éditeur),

l'un sous "bloc" et l'autre sous "bloc-note", où "détachable" fait quand même assez honnête figure ! Quant à "jetable", ce sera bientôt, au dire de certains linguistes, le cousin reconnu de l'anglais "disposable". En français aussi, il y a des mots qui naissent — ou meurent — tous les jours.

Avenant de modification

42 Décidément, à en juger par celle dont ils affublent certains avenants dès ce titre dont ils les coiffent, la redondance a beaucoup... d'avenant aux yeux de nos assureurs. D'ailleurs, tout notre vocabulaire technique est... à l'avenant des efforts qu'ils font pour fouiller les dictionnaires. Larousse donne du mot "avenant" la définition suivante: "Acte écrit qui constate les modifications apportées aux clauses primitives d'un contrat". Dans son Dictionnaire de l'assurance et de la réassurance, M. Roger Barthe dit tout simplement, "Document qui modifie une police d'assurance ou un traité de réassurance". Je m'en autorise donc pour avancer qu'un *avenant de modification* est aussi élégant que le serait *repas de nourriture*¹. J'aurais mauvaise grâce de chercher querelle aux assureurs s'ils s'en tenaient à cela: que non ! ils y ajoutent même, entre parenthèses "explicatives", *Avenant changeant ou corrigeant une ou plusieurs déclarations de la proposition*. Pour de la précision, ça c'est de la précision ! Enchaînons donc avec: *Repas de nourriture (Repas nourrissant ou soutenant une ou plusieurs personnes humaines — ou humaine, que sais-je ?)* Mais ce n'est pas tout. J'ai vu, de mes yeux horrifiés vu, *Avenant substitution et/ou² modification combiné pour automobile*, ce qui m'inspire: *Lit repos et/ou sommeil combiné pour voyage*. (Si l'on peut faire des avenants pour automobile, pourquoi ne pas faire des lits pour voyage ?)

Ces avenants nous arrivent en blocs manifolds³ dont l'encre est à peine sèche. À cause du coût de l'impression, ils ont dû être tirés à plusieurs milliers d'exemplaires. C'est donc dire qu'à moins de protestations aussi nombreuses qu'énergiques de la part des courtiers et du public, nous pouvons nous attendre à en subir la honte durant de nom-

¹ Je sais bien qu'on a voulu donner à l'avenant en question un titre le distinguant parmi plusieurs autres et selon une nomenclature descriptive. Le hic c'est qu'on n'y est pas arrivé. la redondance n'ayant, que je sache, aucune valeur magique d'éclaircissement. Ce n'est pas en appelant un repas "repas de nourriture" qu'on indique qu'il comporte des mets que d'autres n'ont pas.

² O ce sublime *et/ou* !

³ La répétition est le secret de la diffusion !

breuses années à venir. Peut-être faudrait-il songer à n'employer que leurs versions anglaises: pour ma part, j'aime mieux avoir l'air intelligent dans une langue étrangère qu'abruti dans la mienne. Car, dans ces imprimés "français", il n'y a pas que des fautes de logique ou de syntaxe: l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire, bref, tous les moyens sémantiques de notre langue y passent. On y assure des proposants équipés (Prix comptant au *proposant avec équipement*), on y spécifie — c'est bien le cas de le dire! — des *limites* et *montants*, l'adresse de l'assuré y est *changée* et *devient*, l'automobile est et sera utilisée, l'adjectif "brut" est assez brutalement écrasé d'un accent circonflexe, et la garantie ne s'applique qu'à l'automobile décrite dans la liste d'*automobiles* comme s'il pouvait y avoir une liste de rouleaux à vapeur! Mais là où se retrouve toute la richesse de notre anglicisation, toute la gracieuse nébulosité de notre pensée, c'est dans les calques dont la transparence aurait pu dispenser de toute traduction: "*En considération de la prime chargée*" — "il est *entendu* et *convenu*" — "veuillez *référer* au numéro de la police" — "*la (les) section(s) ou sous-section(s) pour la (les) quelle*" — "s'il est fait mention d'un créancier *ci-inclus*"¹ — "*le (les) article (s)*"² de la police tel qu'*indiquée*" (sic).

43

J'allais oublier la meilleure: je ne sais par quelle générosité, on ne se contente plus d'indemniser les assurés; on va jusqu'à accorder cet avantage aux *pertes* mêmes (Il est *entendu* et *convenu* — passons — que la perte, s'il en est, (...) sera *indemnisée*.)

En ai-je assez dit ?

Exhibit

Voilà un mot qu'on exhibe encore un peu trop impunément dans nos cours de justice. Il n'existe tout simplement pas en français, où l'on peut trouver une multitude d'équivalents, selon le contexte. Ce qu'on présente à un tribunal pour justifier sa cause, n'est rien d'autre qu'une pièce justificative.³

Entendu et convenu

Il y a bien trente ans que M. Parizeau a dénoncé l'inutilité de cette répétition. Elle apparaît encore dans presque tous nos textes d'as-

¹ Pauvre bougre, comme il doit se sentir à l'étroit !

² Malheur ! j'ai laissé un espace entre le singulier d'article et son pluriel non moins singulier.

³ Et à l'Expo, les *exhibits* sont des *éléments d'exposition*.

44

surance. N'allons pas penser qu'elle n'a pas amené tout un cortège de confusion: à force de se voir obligé de chercher midi à quatorze heures, on finit par croire qu'il peut y en avoir vingt-six dans une journée. Je n'ai encore rencontré personne qui puisse me déterminer les nuances qu'on a cru trouver entre ces deux termes, et pourtant, personne ne veut se passer de l'un ou de l'autre. Aussi vais-je d'abord expliquer pourquoi l'anglais a besoin de juxtapositions de ce genre; cela m'aidera à en démontrer l'inutilité dans notre langue. C'est encore une question de démarche: l'anglais se situe sur le plan du concret et ne peut donc rien laisser à l'entendement, surtout dans un contrat. Le français se tient dans l'abstrait et possède les moyens sémantiques nécessaires pour donner au sous-entendu le contexte dont ce truchement a besoin pour éliminer l'équivoque. En anglais, "to understand" ne veut pas nécessairement dire "to agree"; sans ces deux verbes, un malin pourrait prétendre, soit qu'il a compris sans être d'accord, soit qu'il a été d'accord sans avoir compris. L'anglais connaît ça les malins et se protège contre eux à sa façon, c'est-à-dire à même ses ressources idiomatiques. Devant "understood and agreed", le plus malin des malins n'a pas la moindre chance. Mais par le jeu qui lui est propre, donc par l'utilisation de ses ressources à lui, le français a depuis longtemps donné à chacun des participes passés "entendu" et "convenu" les deux significations de "understood and agreed". Ce qui est entendu est convenu et ce qui est convenu est entendu. Je me demande ce que diraient nos amis anglais si, partant de cette particularité du français, nous cherchions à leur faire accroire qu'en anglais, il suffirait de dire, "It is understood". Pourtant, ont-ils jamais songé que leur imposition de deux synonymes identiques n'avait pas plus de justification ?

Item

Si inexcusable que ce soit, ce mot apparaît encore dans un bon nombre de polices ou d'avenants. Comme s'il était préférable à **article** ou **poste**. Tous nos dictionnaires établissent pourtant qu'en français il est adverbe et a pour seule fonction d'éviter les répétitions. C'est en réalité l'équivalent de l'anglais "ditto". Ce n'est pas parce que les Anglais, en l'empruntant comme nous au latin, lui ont donné un sens dont ils avaient besoin, que nous ayons raison d'oublier celui qui lui est propre en notre langue.

À qui donc la propriété, la garde ou l'usage de la langue française ?
 Cette question me vient à l'esprit chaque fois que je lis nos polices de

responsabilité civile et y retrouve inmanquablement l'illustration la plus pitoyable du culte de la tautologie que nous ont inculqué nos anciens "maîtres chez nous". Je veux parler des lamentables efforts qui sont voués à la traduction impossible, uniquement sous l'effet de l'hypnose des termes utilisés par l'anglais pour exclure une catégorie de dommages qui, par le jeu de la propriété ou d'un engagement antérieur au sinistre, ne lèsent en fin de compte que l'assuré lui-même. Les Anglais disent, "Property owned, occupied or used by or rented to the assured, or property in the care, custody or control of the assured". Les Français disent, "Les biens dont l'assuré a la propriété, la garde ou l'usage". Nous, nous disons n'importe quoi; et depuis que nous avons des compagnies qui sont de notre langue, nous ne pouvons même plus prétexter que ce sont les Anglais qui nous le font dire. Prenant au hasard une des "traductions" dont je veux parler, je crois pourtant facile de démontrer que a) lorsqu'on parle de "biens ou immeubles — quelle subtile distinction ! — appartenant à l'assuré", on peut raisonnablement en conclure qu'il s'agit de biens dont l'assuré a la **propriété**. b) que si ces biens sont occupés, utilisés ou même loués par lui, il en a l'**usage**, et c) qu'en ce qui concerne "*Tous autres biens* (Autres que quoi ? peut-on vouloir dire des biens autres que . . . les biens dans "biens ou immeubles" ?) confiés aux soins, à la garde ou à la gestion de l'assuré", on aurait peine à croire en français qu'il ne puisse pas dans chaque cas être question de biens dont l'assuré a la **garde**. C'est surtout ici qu'il me faudra user de prudence, à mesure que je m'aventure dans ce ténébreux dédale où l'on est allé enfouir la confusion. J'hésite à croire qu'il y ait un seul traducteur ou rédacteur de police dont la langue maternelle soit française qui me cherche querelle d'avancer que dans cette langue, on ne peut avoir la garde d'une chose sans que de ce seul fait on soit tenu d'en prendre **soin**. Ce n'est pas parce que l'anglais voit une nuance entre "care" et "custody" — nuance qui d'ailleurs existe dans cette langue — que l'esprit français doive du même coup s'affubler d'œillères lui interdisant de voir les implications évidentes du mot garde, implications qui s'étendent même à tous les équivalents qu'on est allé pêcher pour rendre le sens un tant soit peu schizophrène du "control" anglais. Je ne prétendrai pas que "gestion" soit mauvais mais comme on ne peut avoir la gestion de quoi que ce soit sans en avoir la garde, cette "précision" n'entraîne que de la redondance. Reste "surveillance", qui est aussi valable comme traduction de "control" mais qui rend une tout autre acceptation de ce

46 dernier. Pour le traducteur,¹ le problème vient justement du fait que le texte original ne précise pas de quel "control" il s'agit. Pour juger de cette ambiguïté, on n'a qu'à consulter "Langage et Traduction" de Pierre Daviault qui consacre à ce traquenard six pages, soit plus qu'à tout autre mot. Notons que de concert avec tous les autres linguistes, il y dénonce carrément le faux ami qu'est "contrôle" dans toute acception qui ne se limite à l'examen ou la vérification après le fait, en signalant qu'au contraire, l'anglais "control" s'exerce avant le fait, sous forme de commandement et direction. Cette distinction, tout en justifiant gestion, (sans toutefois le libérer de sa superfluité dans le contexte traité ici) me paraît charger d'une contradiction quelque peu suspecte l'emploi de "surveillance" qui est encore plus redondant à côté de "garde". Mais comme certains assureurs utilisent "contrôle" en dépit de son démenti de leur intention, je me permets de leur indiquer qu'ils s'exposent assez dangereusement au... contrôle de nos tribunaux. Je trouve logique d'assumer que ces derniers se réfèreraient aux dictionnaires de notre langue pour interpréter cette version "française" même si, dans la cause de "Indemnity Insurance Co. of North America" c. "Excel Cleaning Service" le "Oxford" a servi de guide à la Cour Suprême. Il serait quand même intéressant de voir comment ladite Cour interpréterait, en français, un mot qui dit le contraire de son pendant anglais, devant un problème qui exige quand même une solution conforme pour les deux textes !

En conclusion, sachons que toute traduction de "control" dans l'exclusion en question serait aussi utile qu'une cinquième roue à un carosse. Il nous appartient aussi d'exercer notre droit de contrôler par notre pouvoir d'achat la qualité des textes qui devraient avoir pour objet de nous parler en notre langue.

Chambre

Peut-être à cause de la fréquence des discours somnifères qui y sont prononcés, on peut parler en français de la chambre des députés. Pour les endroits où le commun des mortels a l'obligation de rester éveillé, disons plutôt bureau, pièce ou même suite, lorsqu'il s'agit d'un local comprenant une série de bureaux.

¹ Et aussi pour les assureurs anglophones, qui ont toutefois l'avantage de l'ignorer.

Breuvage

Ce faux ami circule encore en notre ville supposée française. Je le vois tous les jours en énormes lettres sur le panneau arrière d'un fabricant d'eaux gazeuses. Il apparaît aussi sur un trop grand nombre de menus. Sans commentaire, je reproduis la définition qu'en donne le petit Quillet: 1. Boisson. 2. Médicament liquide pour les animaux. Pour ceux qui ne sont pas familiers avec les dictionnaires, j'ajoute qu'en l'occurrence, la première définition sert d'abord à "cataloguer" le mot, c'est-à-dire indiquer à quelle famille il appartient. C'est la seconde qui précise de quelle sorte de boisson il s'agit. J'ai dit, pas de commentaire...!¹

47

Montréal, point de mire de l'univers

Notre magnifique Expo s'est enfin révélée au monde dans toute sa beauté. Laissant à d'autres le plaisir de louer la féerie de son site, l'audace de son architecture et l'ambiance distinguée qui en fait le portrait de toutes les civilisations, je tiens à exprimer ma joie devant sa consécration du fait français en Amérique. La présence de notre langue dans tous les textes officiels et son usage général partout donnent à nos îles une atmosphère dont nos compatriotes anglophones semblent être les premiers à se réjouir. Je crois que cette incroyable réalisation, en provoquant l'émerveillement du monde, leur donne enfin un sentiment de fierté et de reconnaissance pour la vitalité de notre culture et le charme de notre joie de vivre. Avec la lamentable exception de celui de ce que certains appellent le "Design" en français,² où des exposants ont eu recours au plus pur "Toronto French" — et qu'on m'a d'ailleurs promis de corriger en vitesse — les textes que l'on trouve dans les pavillons, notamment ceux du Québec et du Canada, sont irréprochables. Mais c'est dans celui du Canada que j'ai été le plus profondément touché, par l'absence de toute traduction au sens conventionnel de ce mot; pour une fois, les ressources de l'adaptation ont été mises en éclatante lumière: chaque langue s'adresse de vive source à son public dans des citations originales tirées de notre histoire et réunies en juxtapositions ingénieusement harmonisées. L'Expo n'eût-elle que démontré la possibilité d'une aussi totale compréhension, elle aurait de ce seul fait justifié son coût.

¹ Aussi sans commentaire: Boisson se définit par "Tout liquide qui se boit".

² Alors que le comité linguistique de Radio-Canada préconise "esthétique industrielle".

48 Aussi, est-ce avec moins de patience que jamais, et combien plus de peine, que j'ai dû prendre quand même la mesure de nos déficiences, si cruellement évidentes dans un tel décor et par une telle occasion : la langue de certains préposés au transport, celle d'écriveaux qui, même munis d'une flèche, disent "*Vers l'île Ste-Hélène*", celle de certains snack-bars¹ qui affichent des "*Patates frites*", des *brevages* et des *liqueurs douces*, d'une boulangerie qui promet dans les autobus des *cartons-bonbons*, et même celle d'une maison qui, pour mieux signaler les avantages éducatifs des encyclopédies qu'elle veut vendre, offre un tirage *gratis*. Jusqu'au plus grand fabricant du monde qui se rengorge de la confiance de tous les pays en ses appareils de climatisation *de l'air*.

Et puis, nous avons toujours notre signalisation routière, toute impudique dans sa grossièreté comme si nos habits du dimanche pouvaient souffrir des taches de graisse sans que personne ne s'en étonne : "*Traverse de chemin de fer*", — droits d'auteur : Ottawa, en dépit de l'usage général de passage à niveau par nos journaux qui se font pourtant comprendre² — "*Gardez (pour serrez) la droite*" — a-t-on peur qu'elle s'évade ? — "*Patrouilles anonymes*" (pour *voitures-pièges* avancé par M. Victor Barbeau) — si elles sont anonymes, comment expliquer qu'elles aient même le nom de patrouille ? — "*Priorité sur feu vert clignotant*" — pourquoi pas "*clignotant vert = virage prioritaire*" ? — Défense de stationner *en tout temps* — qui, en fait, ne peut rendre passible d'amende que celui qui y resterait tout le temps — "*Pas d'arrêt, zone de touage*" — pourquoi pas "*Arrêts interdits sous peine de saisie*" ? — *Remorques non-autorisées* (à l'auto-parc Victoria et avec un ineffable trait d'union s'il vous plaît) — comme si "*Interdit aux remorques*" n'était pas compréhensible — *Impasse* — pour le scandaleux mais français *cul-de-sac*, — "*Rue fermée* — pour *barrée* —, "*Ligne d'arrêt des feux*" — comme si c'était à ces derniers de s'arrêter —. Pourquoi, par contre, cet insolite "*Arrêt*" ?³ quand tout le monde

¹ Assez curieusement, l'on préfère, au Québec, "casse-croûte" à cet emprunt que les Français ont trouvé nécessaire. Sans m'emballer de leur choix, je ne crois pas que le nôtre soit meilleur : le casse-croûte est un repas léger, une collation; appellerait-on déjeuner, dîner ou souper un endroit où l'on sert un de ces repas ? Si nous voulons contrecarrer l'engouement de nos cousins de France pour l'anglais, tâchons au moins d'utiliser à cette noble fin des moyens plus efficaces que l'irréflexion.

² "Traverse" signifie : "Chemin raccourci entre deux points" qui n'est certes pas le cas ici. Ce mot désigne aussi la pièce de bois soutenant les rails (railroad tie). *Passage à niveau* existe en France depuis 1825.

³ Qui est sans doute le digne ancêtre de *chien chaud* (qui en français ne peut désigner qu'un chien qui a — ou qui est — chaud). Les Anglais ont-ils jamais songé à traduire "bouillabaisse" ou "champagne" ? Traduirions-nous "spaghetti" ?

A S S U R A N C E S

francophone se contente de **STOP**. — Mais je m'interromps faute d'espace. Toutes ces verrues seront dorénavant visibles à l'univers entier, comme d'ailleurs, je le répète, nos énormes *places*. M'en voudra-t-on d'avoir publié ce que d'aucuns défendent contre toutes les protestations ? Après tout, j'ai bien le droit d'expliquer aux étrangers que nous ne sommes pas tous ignorants.